



HAL
open science

L’empreinte territoriale des activités d’enseignement supérieur.

Béatrice Milard

► **To cite this version:**

Béatrice Milard. L’empreinte territoriale des activités d’enseignement supérieur.. Territoires et échelles pertinents., May 2003, Paris, France. halshs-00477262

HAL Id: halshs-00477262

<https://shs.hal.science/halshs-00477262>

Submitted on 28 Apr 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Béatrice Milard

Département de sociologie

Centre d'Etudes des Rationalités et des Savoirs (UMR 5117)

Université Toulouse Le Mirail

5, allées A. Machado

F-31058 Toulouse Cedex

Tel : 05 61 50 36 68

Territoires et échelles pertinents

L'empreinte territoriale des activités d'enseignement supérieur

En quoi des activités que l'on considère souvent comme a-territoriales (cf. l'idée d'équivalence nationale – voire internationale maintenant – des diplômes et formations de l'enseignement supérieur), sont en réalité fortement empreintes par leur inscription dans des territoires ? C'est à cette question que l'on tente de répondre lorsque l'on s'intéresse à la dimension territoriale de l'enseignement supérieur. Celle-ci toujours présente n'en a pas moins pris une forme particulière depuis la fin des années quatre-vingt-dix en France avec, d'une part, l'implantation de nouvelles formations supérieures universitaires dans des villes qui en étaient jusque là dépourvues et, d'autre part, l'investissement des collectivités territoriales dans le financement et le développement de l'enseignement supérieur. On verra que cette inscription dans des territoires peut se produire à différentes échelles et, plus justement, que les lignes d'analyse se trouvent à la croisée de différentes échelles territoriales dont il s'agit de comprendre les articulations et imbrications.

Mais, avant toute analyse plus poussée, la première question est de définir ce que l'on considère comme des « activités d'enseignement supérieur » et donc, méthodologiquement, quels sont les indicateurs de ces activités dans les territoires ?

Les effectifs étudiants apparaissent bien sûr l'un des indicateurs les plus pertinents pour appréhender la réalité de l'enseignement supérieur dans les territoires. Ils sont les signes d'un plus ou moins grand déploiement et d'une visibilité plus ou moins importante des activités d'enseignement supérieur dans la ville. Ils sont aussi un indicateur de la capacité d'accueil de la population de bacheliers d'un site ou de son environnement proche : jusqu'à quel point l'offre locale de formation est à même de répondre à la demande locale de formation ?

Pour des raisons de pérennisation du site mais aussi en rapport avec le problème du développement de la recherche, le nombre d'enseignants dans les sites est également un élément important de l'évaluation du développement de l'enseignement supérieur dans un territoire. Dans quelle mesure la présence renforcée des enseignants-chercheurs sur les sites est une condition au maintien et au développement du site ?

Sur un plan également quantitatif, le nombre de diplômés dans un site renseigne sur l'importance de l'offre de formation. Cela permet de savoir dans quelle mesure un territoire propose une pluralité de formations et à quel point cette offre est diversifiée. Le poids brut des effectifs étudiants et du potentiel enseignant ainsi que la nature et l'importance de l'offre de formation dans les sites sont donc une première façon de mesurer la réalité de l'enseignement supérieur dans les territoires.

On peut aller plus avant et caractériser plus finement les différentes populations et formations présentes dans les sites. Ainsi, selon les données disponibles, on peut construire des « profils¹ d'étudiants » et des « profils d'enseignants » par site : répartitions par âge, par sexe ; par origine sociale, géographique et scolaire pour les étudiants ; par corps et grade pour les enseignants. De même, on peut tenter de qualifier l'offre de formation en fonction de différents critères et dégager également des « profils d'offre de formation » selon que le territoire propose plutôt des formations courtes ou inscrites dans des cursus longs, selon qu'elles sont orientées techniques, générales ou professionnelles, selon leur niveau, 1^{er}, 2^{ème} et/ou 3^{ème} cycle, etc.

Tous ces éléments sont donc autant d'indicateurs précieux pour qualifier la présence et la configuration de l'enseignement supérieur dans les territoires considérés jusqu'à maintenant à partir des villes et de leur environnement plus ou moins étendu. Cependant, depuis quelques années, plusieurs travaux² ont mis en évidence le rôle majeur des autres niveaux territoriaux, départementaux sans doute, mais surtout régionaux et infra-nationaux. Les découpages académiques et le poids des métropoles universitaires ont obligé à considérer les territoires d'enseignement supérieur à un niveau supra local. Il faut également prendre en compte les dispositifs d'action publique mis en œuvre durant la dernière décennie (Université 2000, schémas académiques d'enseignement supérieur et de recherche, schémas de services collectifs, contrats de plan, U3M...) qui placent l'échelon régional comme niveau pertinent de réflexion et de définition du développement de l'enseignement supérieur territorialisé et qui définit le cadre de financement de leur développement. Enfin, sous l'impulsion de la Datar et du ministère ou à l'initiative des responsables locaux, des mises en relation s'effectuent entre les niveaux inter-académiques ou au sein des grandes régions pour re-penser le développement territorial de l'enseignement supérieur universitaire.

La question qui se pose alors est celle de son appréhension à différentes échelles territoriales : locale, départementale, régionale, inter-régionale (les « grandes régions ») et nationale. Comment observer l'empreinte territoriale des activités d'enseignement supérieur et, in fine, les relations entre territoire et enseignement supérieur ?

¹ On utilise ici la notion de « profil » en tant que révélateur d'un écart à la moyenne significatif ; par exemple, « dans ce site, les étudiants sont significativement plus âgés, plus souvent de sexe masculin, etc... ».

² On peut se référer à deux ouvrages relativement récents qui offrent une synthèse des travaux de recherche sur le développement territorial de l'enseignement supérieur : Dubert F., Filâtre D., Merrien F.X., Sauvage A. et Vince A., 1994, Universités et villes, Paris, l'Harmattan - Coutellier, F. (sous la dir.), 1998, Développement universitaire et développement territorial : l'impact du plan Université 2000 (1990-1995), Paris, La Documentation française.,

Notre approche consiste à analyser l'évolution récente, c'est-à-dire les transformations des activités d'enseignement supérieur (saisies par les indicateurs présentés ci-dessus) sur un temps plus ou moins long en observant leurs « nouvelles configurations territoriales ». Le terme de configuration que nous utilisons ici vise à considérer la situation de l'enseignement supérieur sur un même territoire à partir de toutes les interdépendances qui peuvent exister entre les différentes unités de ce secteur d'activité et des multiples interventions sociales dans ce secteur sur ce territoire³. Ces configurations territoriales peuvent donc être considérées comme le résultat d'une construction historique (un processus) intégrant plusieurs logiques sociales, sectorielles, politiques et des effets de contexte. Ainsi le développement des formations universitaires sur les territoires locaux, régionaux et inter-régionaux construit des systèmes territoriaux d'enseignement supérieur. Ces systèmes existent dans des contextes territoriaux concrets : mobilités étudiantes, aires de recrutement, offre de formation, capacité productive des établissements, dynamiques politiques, synergies avec les autres milieux...

C'est ainsi que la recherche engagée par notre équipe (CERTOP, CERS, LAPSAC) s'intéresse à la fois aux sites émergents d'enseignement supérieur et aux configurations départementales, régionales et inter-régionales dans cinq régions du Sud Ouest de la France. Ainsi, chaque site mais aussi chaque région présente une configuration territoriale spécifique. Comment peut-on observer ces situations et leur développement ?

Nous pensons que ces « nouvelles configurations territoriales » sont observables à trois niveaux d'analyse qui correspondent à trois « processus ». Le premier est celui de l'aménagement régional. La seconde vague de démocratisation de l'enseignement supérieur (1987/95) et la mise en œuvre du plan université 2000 ont de toute évidence modifié dans chaque région la carte universitaire. On a assisté à un processus de déconcentration et/ou d'essaimage des formations et l'on peut analyser les situations en terme d'équilibres (ou de déséquilibres) territoriaux. Le second concerne l'émergence de nouveaux sites d'enseignement supérieur et pose surtout la question du développement et de la pérennité de ces nouveaux sites. Enfin, un troisième processus concerne les « échanges » entre les territoires. Il pose alors la question de l'impact de la proximité géographique entre les sites d'enseignement supérieur.

1) Aménagement régional : déconcentration et essaimage de l'enseignement supérieur

Entre 1988 et 1995, les effectifs d'enseignement supérieur ont connu une forte augmentation ; puis, depuis 1995, ils semblent être en stagnation. Dans ce même temps, les configurations territoriales de l'enseignement universitaire se sont transformées : on a vu émerger dans des territoires qui en étaient dépourvus, des antennes universitaires qui accueillent un nombre de plus en plus important

³ Pour Norbert Elias, il convient toujours de saisir indirectement les particularités des configurations sociales complexes par l'analyse des chaînes d'interdépendances. Voir Elias N., 1991, Qu'est ce que la sociologie ?, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube (tr. Fr.).

d'étudiants. Il s'ensuit dans chaque région une distribution spécifique des effectifs étudiants comme le montre le tableau suivant.

Grand sud ouest français
Effectifs étudiants universitaires par site et région

Régions	Ecole d'ingénieurs	IUT	Université (autres)	Total Site	Poids/région
Aquitaine					
Bordeaux	871	3128	50042	54041	78%
Périgueux		405	468	875	
Mont de Marsan		184	42	226	
Agen		124	624	748	
Bayonne		614	1352	1966	3%
Pau	120	269	10775	11164	16%
Total				69020	
Auvergne					
Monluçon		771	64	835	3%
Moulin		127		127	
Aurillac		253	183	436	
Le Puy en Velay		117		117	
Clermont-Ferrand	1031	1471	23865	26367	94%
Total				27882	
Languedoc-Roussillon					
Carcassonne		115		115	
Narbonne		157	248	405	
Nîmes		966	2577	3543	6%
Béziers		255	146	401	
Montpellier		1754	43356	45110	78%
Sète		90	13	103	
Mende			125	125	
Perpignan		662	6933	7595	13%
Total				57397	
Limousin					
Brives		257	173	430	3%
Egletons		202	25	227	
Tulle		36		36	
Limoges	270	1192	11989	13451	95%
Total				14144	
Midi-Pyrénées					
Foix			48	48	
Rodez		286	392	678	
Toulouse	1757	3861	63155	68773	94%
Auch		241		241	
Tarbes		772	417	1189	
Albi			1645	1645	
Montauban			128	128	
Total				72702	
Poitou-Charentes					
Angoulême		467	771	1238	
La Rochelle		813	4564	5377	17%
Niort		274	541	815	
Châtellerauld		353		353	
Poitiers	284	1273	22535	24092	75%
Total				31875	
Total général GSO				273020	85%

Source : DPD-MEN

Certaines académies présentent une très forte concentration des effectifs étudiants, d'autres moins.

Sous l'effet notamment de la politique étatique, l'enseignement supérieur non universitaire (notamment STS) a connu la même évolution en terme d'effectifs étudiants, mais leur répartition territoriale n'a pas évolué de la même façon. En effet, ces formations étaient déjà, notamment en ce qui concerne les STS et les écoles paramédicales, fortement « délocalisées » et on assisterait plutôt, comme le montre le tableau suivant, à des formes de « reconcentration » des effectifs dans les pôles universitaires des régions.

**Taux de concentration des étudiants
dans les pôles universitaires des régions (% et évolution du taux depuis 1996)**

	Université hors IUT (%)	IUT (%)	STS & assimilés (%)	Ecoles paramédicales (%)
Aquitaine	95,7 (-0,4)	70,0 (-3,3)	57,0 (+2,1)	69,2 (nd)
Languedoc-Roussillon	92,2 (-3,0)	59,7 (-0,4)	41,8 (+2,7)	51,0 (nd)
Limousin	96,6 (-3,1)	66,9 (-0,4)	37,5 (-3,9)	68,3 (nd)
Midi-Pyrénées	94,6 (-2,2)	65,7 (-6,1)	49,9 (+2,8)	68,5 (nd)
Poitou-Charentes	95,0 (-0,5)	62,9 (-2,6)	31,4 (+3,8)	55,5 (nd)

Source : DPD-MEN

Note de lecture du tableau : sont considérés comme les pôles universitaires des régions les sites qui accueillent une université de plein exercice (Bordeaux et Pau pour l'Aquitaine, Montpellier et Perpignan pour Languedoc-Roussillon, Limoges pour le Limousin, Toulouse pour Midi-Pyrénées, Poitiers et La Rochelle pour Poitou-Charentes.

On voit dans le tableau ci-dessus qu'en 5 années seulement les configurations régionales peuvent se transformer et que des tendances nouvelles se dessinent.

Sans aller plus avant dans cette analyse qui sera développée dans notre rapport de recherche, on peut simplement poursuivre en précisant les questions abordées dans cette perspective.

Il s'agit en fait de prendre en considération plusieurs « niveaux » de territoire pour analyser à la fois leurs structurations et leurs formes d'imbrication : le niveau local, départemental, régional et, bien sûr, national.

On cherche à savoir si, au sein de tel ou tel territoire, les activités d'enseignement supérieur (dont l'indicateur est les effectifs étudiants) présentent des formes d'équilibre entre les entités territoriales plus restreintes. On peut en effet imaginer des régions dans lesquelles l'équilibre (ou le ré-équilibre) s'opère au niveau départemental (c'est-à-dire entre les différents chefs-lieux de ces départements) et des régions dans lesquelles le ré-équilibre « en est déjà » au niveau local ou infra-départemental...

Ces analyses permettent alors de voir, sur un plan bien sûr très macro, quels sont les « niveaux territoriaux » par rapport auxquels s'équilibrent ces activités d'enseignement supérieur. Ainsi, on pourrait parler de différents sortes d'équilibres : des équilibres « locaux », « départementaux », « régionaux »... Bien sûr, on peut également parler de « maintien des inégalités territoriales ».

Il s'agit aussi de comprendre dans quelle mesure ces équilibres / inégalités sont dépendants d'éléments de contexte tels que les structures et hiérarchies urbaines mais aussi la composition socio-démographique des territoires concernés...

On peut également apporter des réponses sur la problématique de l'équilibre / déséquilibre territorial en observant et comparant les offres de formation (les diplômes) des territoires. Comment est-elle organisée à chaque échelle territoriale ? Que laisse-t-elle entendre de la réalité d'une « politique de formation » à ces différents échelons (local, régional et - pourquoi pas - départemental), quelle cohérence et à quels niveaux ? Quelles tendances depuis ces dernières années ?

Le tableau ci-dessous montre combien les configurations peuvent varier d'un site à l'autre malgré une taille urbaine comparable. La même analyse peut être faite au sein de chaque région.

Comparaison de la configuration de trois sites d'enseignement supérieur de taille urbaine comparable (2000-01)

Site d'enseignement supérieur	Tarbes	Brive	Agen
Population agglomération (1999)	77414	65411	69 488
Effectif total étudiants	3983	1357	1801
Université (hors IUT)	673 (17%)	292 (22%)	720 (40%)
IUT	831 (21%)	313 (23%)	101 (6%)
IUFM	211 (5%)	0	181 (10%)
STS	1039 (26%)	525 (39%)	661 (37%)
CPGE	254 (6%)	56 (4%)	0
Ecoles ingénieurs	778 (20%)	0	0
Autres	197 (5%)	171 (13%)	138 (8%)
% étudiants / population	5%	2%	3%
% étudiants / région	4%	6%	2%

2) L'émergence des sites d'enseignement supérieur

Conséquences du mouvement récent, certains sites ont su « profiter » du processus de desserrement des centralités urbaines universitaires. On peut donc s'intéresser aux modalités et aux conditions de développement des sites d'enseignement supérieur émergents. On s'intéresse ici au niveau local en tentant de comprendre comment se présente l'offre locale de formation et les caractéristiques des étudiants.

Chacun des sites des cinq régions retenues dans notre échantillon présente des spécificités que nous avons tenté de synthétiser en distinguant 6 types de sites d'enseignement supérieur.

Typologie des sites d'enseignement supérieur des régions (2001-2002)

Région	Type I	Type II	Type III	Type IV	Type V	Type VI	TOT
Aquitaine	11	8	2	-	3	2	26
Languedoc-Roussillon	10	8	4	3	1	2	28
Limousin	3	8	2	1	-	1	15
Midi-Pyrénées	17	6	3	3	3	1	33
Poitou-Charentes	14	7	2	-	2	2	27
ENSEMBLE	55	37	13	7	9	8	129

TYPE I : pas d'enseignement universitaire & nombre d'étudiants < à 100.

Dans la grande majorité des sites, les formations dispensées sont de type STS ou assimilés (3 cas seulement où exclusivement de type paramédicale ou de commerce). Population des sites : de 125 à 32368

TYPE II : pas d'enseignement universitaire & nombre d'étudiants compris entre 100 et 400.

Ce sont des sites qui accueillent dans quasiment tous les cas un nombre important de STS (36 sites) et assez souvent (13 des 37 sites) des formations dans le secteur paramédical. Moins de formations privées. Population des sites : 1300 à 61000

TYPE III : présence de formations universitaires & nombre d'étudiants entre 300 et 700.

La plupart accueillent également un nombre assez important de STS. La moitié accueille également des écoles paramédicales et un peu plus d'un tiers des IUFM. Les effectifs d'étudiants dans des formations universitaires varient pour ce type de site de 50 à 300 étudiants. Cela reste donc ce que l'on peut retenir comme des « petits sites universitaires ».

Population des sites : de 2426 à 67071

TYPE IV : présence de formations universitaires & nombre d'étudiants entre 700 et 1500.

Ces sites accueillent tous des étudiants d'écoles paramédicales et des étudiants en STS (d'un tiers à la moitié des étudiants du site). En terme de formation universitaire (hors IUFM), les sites du type IV accueillent entre 150 et 600 étudiants, ce qui en fait des « sites universitaires moyens ».

Population des sites : 26594 à 80490

TYPE V : présence de formations universitaires & nombre d'étudiants supérieur à 1500.

Ils accueillent tous des STS (au moins 600) et des écoles paramédicales ; presque tous des CPGE et des IUFM. Les effectifs des étudiants suivant des formations en université vont de 750 à 4000 étudiants, ce qui en fait des « sites universitaires importants ».

Population des sites : 42001 à 184516

TYPE VI : les sites qui possèdent une université de plein exercice

Les cinq pôles académiques : Toulouse, Bordeaux, Montpellier, Poitiers et Limoges

Les villes universitaires de Perpignan, Pau et La Rochelle.

Population des sites : 120536 à 775478

Les questions qui se posent à propos de ces sites émergents (type I à V) sont plurielles. Elles peuvent, d'une part, concerner l'ensemble des sites étudiés et, à cette échelle, on compare les sites et on tente de dégager des tendances communes aux types de sites. On peut également « zoomer » sur certains sites et s'attacher à comprendre plus finement leurs caractéristiques et les formes de pilotage de ces sites.

Au niveau de l'analyse globale, se pose principalement la question de l'évolution : quelle typologie se dégageait des sites de ces cinq régions il y a cinq ans ? En d'autres termes, quelles sont les transformations les plus nettes en terme d'effectifs étudiants ?

Ces changements sont-ils le fait de l'apparition ou de la disparition de filières, de diplômes ou bien plutôt du développement (ou de la stagnation) de formations déjà existantes ? Est-ce que l'ancienneté de l'équipement en enseignement supérieur – et, plus spécifiquement universitaire – est un facteur d'explication de cette typologie ? Enfin, quel est le mode de régulation et de pilotage de ces systèmes locaux d'enseignement supérieur ?

Au niveau de l'analyse par site, on peut se demander quelles sont les caractéristiques des diplômes proposés et celle des étudiants ?

Les formations universitaires à Agen : sexe et âge des étudiants (2001-2002)

	femmes	hommes	17-18 ans	19-21 ans	22 ans &+	Total
DEUG administration économique et sociale	53,7%	46,3%	18,5%	71,3%	10,2%	108
DEUG droit	67,0%	33,0%	29,4%	57,4%	13,2%	197
DEUG lettres et langues langues, littératures et civilisations étrangères	78,9%	21,1%	24,0%	64,7%	11,3%	204
DUT gestion administrative et commerciale	81,0%	19,0%	18,1%	77,1%	4,8%	105
DUT organisation et génie de la production	17,0%	83,0%	18,3%	65,6%	16,1%	94

On voit ici sur ce petit exemple qu'Agen est caractérisé par le fait d'accueillir un peu plus de formations de type « droit et sciences économiques » que « lettres et sciences humaines » et pas du tout de formations en « sciences ». Le premier des départements d'IUT est de type tertiaire et peu courant en France (9 départements en 2000) et le second est de type secondaire et plus courant (21 en 2000).

On peut donc ici se poser des questions en terme de construction et de cohérence de l'offre de formation et en terme « d'innovation » dans l'offre de formation...

Les caractéristiques des étudiants agenis, au niveau du sexe et de l'âge, montrent d'importantes disparités selon les formations. Il s'agirait ici de mieux comprendre ces disparités en tenant compte de l'ancienneté de la formation et en repérant l'évolution de ces caractéristiques.

On peut également comprendre certaines de ces caractéristiques par la présence d'une formation de même nature non loin du site et, de manière générale, en comparant les caractéristiques des étudiants du site avec leur équivalent dans les universités mères. Mais on arrive ici au troisième point.

3) Les « échanges » entre les territoires

Entre les analyses globales (étude de la structuration territoriale de ces activités) et les analyses locales (étude de l'émergence de nouveaux sites), on peut également proposer une analyse intermédiaire, plus proche de « l'analyse de réseaux » et qui consiste à étudier les « échanges » qui se produisent entre les territoires.

L'objectif est ici d'aller au-delà de « l'appartenance » d'une activité à un territoire et de se poser la question de la **proximité** entre les territoires en tant que génératrice ou occasion d'actions spécifiques des acteurs dans le cadre de leurs activités.

Concernant les activités d'enseignement supérieur, deux types d'analyse peuvent alors être proposées.

Le première est celle qui s'apparente le plus directement à l'analyse de réseau proprement dite : l'analyse de la mobilité étudiante. L'objectif est ici de définir la part des étudiants locaux et non locaux, d'où viennent-ils (départements limitrophe, l'académie), quelles évolutions peut-on constater depuis ces dernières années ?

**Origine géographique des étudiants de Midi-Pyrénées
(2001-2002, formations universitaires seulement)**

Commune de l'UI	% d'étudiants locaux	% d'étudiants des autres départements de la région	% d'étudiants d'autres régions
Albi	69,3	25,9	4,8
Auch	30,7	45,8	23,5
Cahors	0,0	15,4	84,6
Castres	25,1	37,5	37,5
Figeac	14,1	55,2	30,7
Foix	12,0	24,8	63,2
Montauban	51,6	19,4	29,0
Rodez	51,1	33,2	15,7
Tarbes	31,2	19,7	49,1
Toulouse	41,2	25,4	33,4
Blagnac	44,7	27,4	27,9
Castanet-Tolosan	10,2	9,4	80,3
Total région	41,2	25,4	33,4

Source : SISE (2001-2002)

On va pouvoir ensuite parler de l'attractivité d'un site selon différents critères : nature de la formation, type "d'antenne" ou "d'établissement", ancienneté de la formation, importance de l'offre de formation du site, absence de formations concurrentes (de même nature) à proximité...

C'est ici que l'on peut faire le lien avec le deuxième type d'analyse proposée ici : l'étude de cas particuliers où on trouve deux formations identiques dans une université-mère et dans un site délocalisé.

Globalement, il s'agit ici de se demander si la proximité géographique entre deux formations identiques entraîne plutôt un phénomène de démocratisation (dans le sens où des étudiants qui n'avaient pas accès à ces formations y accèdent), plutôt

un phénomène de désengorgement, c'est-à-dire que la formation délocalisée absorbe le « surplus » de l'université-mère, ou plutôt enfin un phénomène de concurrence dans le sens où la présence de la formation délocalisée pose un problème de recrutement pour l'université-mère.

Ces questions doivent pouvoir être traitées en étudiant finement l'évolution des effectifs des deux formations ainsi que les profils des étudiants et leurs évolutions.

En conclusion, on peut revenir sur les trois regards que nous venons de présenter : la **déconcentration ou/et l'essaimage des sites** (autrement dit leur structuration territoriale) ; l'**émergence des sites** (c'est-à-dire leur développement et/ou leur pérennisation) ; les « **échanges** » **entre les sites** (ou l'impact de la proximité géographique sur les activités d'enseignement supérieur). Les configurations territoriales qui se constituent, qu'elles soient régionales, locales ou transversales, offrent au sociologue un outil précieux. Les études menées au début des années quatre-vingt-dix sur les mobilités étudiantes et les territoires universitaires s'inscrivaient dans une double logique nationale et strictement sectorielle. Ainsi pouvait-on mettre en évidence le maintien d'une logique de lieux centraux ou encore étudier les aires de recrutement et d'attraction des grandes villes universitaires⁴. Les trois lignes d'analyse présentées ci-dessus montre tout l'intérêt d'une lecture territorialisée de l'enseignement supérieur qui s'efforce de considérer les institutions et le territoire à la fois dans leur totalité et dans leurs interdépendances.

Ainsi, la situation et le développement de l'enseignement supérieur dans chaque site, chaque région nécessite d'affiner les outils d'analyse de l'ensemble des interdépendances au sein de chaque échelle territoriale et dans leurs combinaisons. De ces recherches, il ressort aussi deux constats majeurs : la pluralité des configurations et donc des conditions d'étude, de recherche et de développement ; la faible régulation transversale de ces systèmes.

⁴ Voir par exemple les travaux de Thérèse Saint-Julien.